

Bureau du 21 mars 2005

Décision n° B-2005-3059

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : **Secteur Kennedy-Mairie - Travaux d'aménagement des espaces publics - Autorisation de signer un marché pour des travaux de voirie**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 10 mars 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2004-2571 en date du 4 octobre 2004, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Kennedy-Mairie à Champagne au Mont d'Or.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séance du 21 janvier 2005, a classé les offres et choisi celle du groupement solidaire Mazza BTP-Coiro pour un montant de 581 025,80 € HT, soit 694 906,86 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour les travaux d'aménagement des espaces publics du secteur Kennedy-Mairie à Champagne au Mont d'Or et tous les actes contractuels afférents avec le groupement solidaire Mazza BTP-Coiro pour un montant de 581 025,80 € HT, soit 694 906,86 € TTC.

2° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée - opération n° 0778, le 12 juillet 2004 pour la somme de 1 690 000 € en dépenses.

3° - Le montant à payer en 2005 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 231 510.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,